

U CERVU

Origine

Des ossements attestent de la présence de trois cervidés avant l'arrivée de l'homme en Corse.

La plus ancienne trace de faune mammalienne connue à ce jour est un fragment crânien datant de 23 millions d'années.

Par la suite, deux cervidés seront présents sur l'île : Cervus elaphus rossii, proche parent du cerf actuel et Megaloceros caziotii (ou cerf de Caziot), parent méditerranéen du Megaloceros giganteus qui lui, se serait maintenu jusqu'à la limite Tardiglaciaire/Holocène (environ 10 000 ans av. J.-C.).

Le cerf Corso-Sarde

Le cerf actuel, Cervus elaphus corsicanus, aurait été introduit par l'homme à partir de l'âge du bronze (1200-700 av. J.-C.), mais rien ne permet de savoir s'il est issu de la population implantée en Sardaigne ou s'il est venu du continent.

Au XVI^e siècle, le naturaliste Buffon est le premier à présenter les différences morphologiques entre le cerf de Corse et le cerf continental.

En 1777, le scientifique Erxleben fait du Cerf Corso-Sarde une variété puis une sous-espèce.



U CERVU ISULANU...

Le cerf est le plus grand mammifère terrestre sauvage de Corse.



Il est parfaitement adapté au maquis. Sa longévité est estimée à une quinzaine d'années.

Il se nourrit essentiellement d'herbacées mais aussi de feuilles d'arbres, de jeunes pousses et de fruits (glands, châtaignes...).

Le cerf porte des bois d'environ 1 kg chacun, pouvant atteindre 70 cm.

Il peut peser jusqu'à 130 kg, avec 100 cm de hauteur au garrot.

La biche ne porte pas de bois, et n'excède pas les 70-80 kg, elle atteint 80 cm de hauteur.

Le faon a un pelage marron tacheté de points blancs qui vont disparaître après quelques semaines.



AU FIL DES SAISONS

Automne.

Première mue, le pelage s'épaissit. Les cerfs mâles se rapprochent des hardes constituées de femelles et des jeunes nés l'année précédente. C'est la **période de reproduction**.

Le brame, cri rauque émis par le cerf (semblable au rugissement d'un lion) sert à affirmer sa supériorité, son désir et à intimider ses concurrents, de violents combats peuvent ainsi s'engager.

D'une année sur l'autre, le cerf brame aux mêmes endroits, appelés "**places de brame**".

Hiver.

Le pelage est plus sombre et tend au gris-brun.

Les mâles perdent **leurs bois, des os pleins, à la différence des cornes qui sont creuses**. Ils tombent entre la mi-février et la mi-mars, puis commencent à repousser au bout d'une à deux semaines. Ils retrouveront leur taille initiale au bout de 120 jours en moyenne.

Printemps.

Avec la seconde mue d'avril, le long poil d'hiver tombe, il devient moins dense.

Les bois continuent de pousser, ils sont couverts d'un tissu cutané très vascularisé appelé "**velours**".

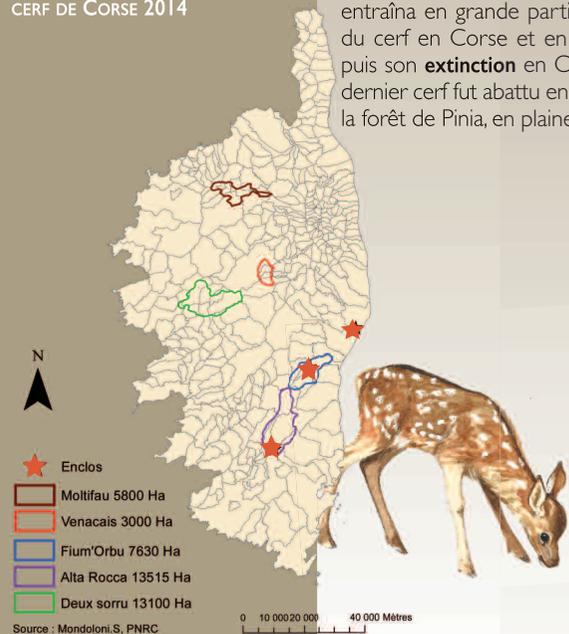
De mi-avril à mi-juin, après une **gestation** d'environ 32 semaines, les biches **mettent bas**, elles allaitent le faon 3 à 4 mois.

Été.

Le pelage des animaux est brun-rouge. La formation des bois se termine à la mi-juillet.

Le velours sèche et les cerfs s'en libèrent en se frottant sur les arbres et arbustes. En cette période de forte chaleur, les animaux recherchent la fraîcheur et l'ombre.

AIRES DE RÉPARTITION ET ENCLOS D'ÉLEVAGE CERF DE CORSE 2014



Déclin et extinction

Du milieu du XIX^e siècle à la deuxième moitié du XXI^e siècle, une **chasse incontrôlée** doublée d'une modification des paysages forestiers entraîna en grande partie le **déclin** du cerf en Corse et en Sardaigne, puis son **extinction** en Corse, où le dernier cerf fut abattu en 1969 dans la forêt de Pinia, en plaine orientale.

Le Cerf de Corse est protégé, et figure dans différentes directives ou listes :

–Liste rouge des espèces menacées de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature)

–Directive Habitats-Faune-Flore : annexes II & IV

–Convention de Berne : annexe II.

Il fait l'objet d'une demande de classement dans la liste des espèces protégées auprès du ministère de l'écologie français.

La femelle

1-2 ans : bichette
2 ans et + : biche adulte

Le mâle

0-6 mois : faon
6 mois-1 an : hère
1-2 ans : dague
2-4 ans : jeune cerf
4-7 ans : subadulte
7 ans et + : cerf adulte



U CERVU RÉINTRODUCTION EN CORSE



En Sardaigne, le cerf n'a jamais totalement disparu, trois noyaux ont été maintenus à l'état naturel.

Un programme de coopération Corso-Sarde entre le Parc naturel régional de Corse et L'Azienda forestale a ainsi pu voir le jour.

Les réflexions sur la réintroduction *in natura* du cerf ont été engagées avec différents partenaires se regroupant officiellement autour du groupe Grands ongulés composé de : l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), la Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de Corse (DREAL), l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), l'Office national des forêts (ONF), les DDTM HC CDS, l'Université di Corsica, les fédérations de chasse départementales, les laboratoires d'analyses départementaux.

C'est à partir de 1985 que les premiers animaux furent introduits en Corse. Trois enclos d'élevage aménagés à Quenza, Casabianda et Ania di Fiumorbu ont pu recevoir les cerfs de Sardaigne. Leur vocation est de permettre le repeuplement de l'espèce dans son milieu naturel.

De 1998 à 2014, **douze lâchers** sont organisés avec plus de 250 cerfs réintroduits sur le territoire. Cinq régions de Corse sont concernées (Caccia-Giuniani, le Venacais, le Fium'Orbu, les Deux Sorru et l'Alta Rocca).

La population totale en Sardaigne est aujourd'hui estimée à 9000 cerfs contre 1300 animaux en Corse.



Le cerf fait partie de notre patrimoine naturel, culturel et historique !
Contribuer à sa préservation est un devoir qui nous concerne tous !

**U cervu hè nostru,
mantenallu ci tocca à tutti !**

Life Nature *One deer two islands*

Initié en 1992, LIFE (L'Instrument Financier Européen pour l'Environnement), est l'un des fers de lance de la politique environnementale communautaire.

Le programme LIFE "One deer two islands" est un programme transfrontalier entre la Corse (PNRC), la Sardaigne (Ente foreste della Sardegna, régions Sardes de Medio Campidano et d'Ogliastra) et l'Italie (Istituto Superiore di Ricerca Ambientale). En Corse un comité de pilotage regroupe le PNRC, l'ONCFS, la DREAL, l'OEC, les laboratoires d'analyses départementaux, l'Université di Corsica et la fédération de chasse de Corse-du- Sud.

CONCEPTION mediati

Les grandes actions du programme LIFE "One deer two islands"

- Étude de faisabilité pour une réintroduction
- Étude génétique comparative Corso-Sarde
- Étude pour une évolution du statut juridique du Cerf Corso-Sarde
- Suivi par pièges photographiques
- Distance sampling (suivi par caméra thermique, estimation de la densité)
- Suivi GPS et VHF
- Aménagement de cages-pièges
- Aménagement de sentiers dédiés à la découverte du Cerf Corso-Sarde
- Pose de "dissuasors" (effaroucheurs) et clôtures électriques sur parcelles agricoles
- Sensibilisation grand public et scolaire par outils et interventions pédagogiques.



Avec le soutien financier de :



Conservation du cerf Corso-Sarde
Cervus elaphus corsicanus

U CERVU ISULANU

Life Nature

*One deer
two islands*

